

## Examen du 22 août 2012

Dans le cadre du championnat de 2<sup>e</sup> ligue de football, le FC Les Monts reçoit le FC Les Vaux. Moins fort techniquement, LUC, défenseur central du FC Les Vaux, éprouve de grandes difficultés à contenir les percées de MARCEL, l'attaquant de pointe du FC Les Monts. Afin de donner à son équipe une chance supplémentaire de préserver le score nul de un partout à 20 minutes de la fin du match, LUC, dans le dos de l'arbitre NOËL qui suit le ballon des yeux, écrase les crampons de sa chaussure droite sur le pied gauche de MARCEL. Alerté par le hurlement de ce dernier, NOËL se retourne brièvement, voit l'attaquant se rouler de douleur au sol, mais ne siffle pas. Tandis que MARCEL se relève (il finira la partie en boitant, sans autre séquelle), les supporters du FC Les Monts se déchaînent dans les gradins et réclament un carton rouge contre LUC ; l'un d'eux scande à pleins poumons : « Arbitre, on va te casser la gueule ! » Deux rangs plus haut, OMAR et PEDRO se disent que l'idée est excellente et conviennent d'intercepter NOËL à sa sortie des vestiaires.

Lorsque l'arbitre voit au loin deux individus remonter le col et coiffer le capuchon de leur veste puis s'élaner à sa rencontre, il lâche son sac de sport et fuit dans la direction opposée. Sur le point d'être rattrapé par ses poursuivants, NOËL longe le mur d'enceinte de la propriété qui jouxte le stade dans l'espoir d'atteindre le portail et de pouvoir le verrouiller derrière lui. Malheureusement, la grille ne cède pas sous ses poussées. Peu après, OMAR immobilise NOËL tandis que PEDRO le roue de coups, lui occasionnant une fracture du nez, la fissure d'une côte et une luxation de la mâchoire. Dissimulé derrière un rideau au deuxième étage de sa villa, ROLAND assiste impassiblement à la scène en tenant à la main la télécommande qui lui aurait permis d'ouvrir puis de refermer à temps le portail et de soustraire ainsi NOËL à ses agresseurs.

Adossé à sa voiture, qu'il avait garée sur le petit parking du stade et avec laquelle il comptait rentrer chez lui après le match, SIMON finit sa douzième cannette de bière forte lorsqu'il voit les trois gendarmes chargés de veiller au bon déroulement de la partie passer devant lui en courant. Intrigué, il regarde dans la direction que prennent les agents et aperçoit au loin ses amis OMAR et PEDRO régler son compte à l'arbitre. Complètement ivre, SIMON saute derrière le volant, dépasse les gendarmes, rejoint OMAR et PEDRO, leur fait signe de monter et s'éloigne avec eux à la barbe des forces de l'ordre.

Abstraction faite de l'art. 128 CP (omission de prêter secours) et de l'art. 134 CP (agression), comment jugez-vous LUC, NOËL, OMAR, PEDRO, ROLAND et SIMON ?

\* \* \* \* \*

Les candidats sont tenus :

- de répondre sur le papier officiel mis à leur disposition, étant précisé que les développements figurant sur quelque autre support ne seront pas pris en considération ;
- de compléter l'en-tête de chacun des feuillets utilisés et de numéroter ces derniers ;
- de mentionner l'abréviation «BARI» dans l'en-tête de leur copie, s'ils sont inscrits au bachelier en relations internationales ;
- d'écrire – proprement ! – à l'encre bleue ou noire (plume, stylo-bille, feutre, etc.), étant précisé que les développements présentés sous une forme différente (crayon, autre couleur, etc.) ne seront pas pris en considération.